



La formule TOP VITALITÉ inclut 6 soins

Votre séjour à Bayons

- Encadrement en jeûne hydrique – Taille du groupe : 3 à 9 personnes
- Hébergement : votre lit est fait, serviettes de bain et de toilette, peignoir vous attendent
- 6 soins : 4 soins de 1h30 et 2 soins de 1h avec une équipe professionnelle
- 5 Randonnées accompagnées par Christian, accompagnateur breveté fédéral FFRP
- Salle de relaxation mise à disposition : sauna scandinave et sauna japonais, hammam, spa, 2 fauteuils de massage, 2 ceintures de massage, 3 tables d'étirement GRAVITEX, DECOMPRESS, PHYSIOSTRECH, luminothérapie, solarium, arbre de vie sur sa terrasse Zen
- 5 conférences proposées par Christian
- Un bol d'air Jacquier Aéro à consommer sans modération (ou presque)
- Boissons : grand choix de tisanes Bio ou naturelles, eau vivifiée GRANDER, jus de citron
- Bien-être : 1 bouillotte chacun, huiles essentielles, argile et autres produits
- Un entretien individuel avec Christian le dimanche après-midi ; un bilan collectif le vendredi après-midi avec remise d'un dossier personnalisé et d'une attestation de stage
- Sortie du jeûne à base de PIANTO aux subtiles saveurs en guise d'apéro
- Deux repas de sortie de jeûne préparés par Florence : vendredi à 17h et samedi à 7h30

Mes soins en formule Top Vitalité



| | | |
|--------------------------------|---|---|
| Katharina Christian | stimulation système digestif irrigation du côlon | durée 1h) <i>le même</i> durée 1h) <i>jour</i> |
| Jennifer | massage thaï | durée 1h30 |
| Laurent | massage Hakim | durée 1h30 |
| Aurélie | shiatsu | durée 1h30 |
| Aurélie | massage suédois | durée 1h30 |

Prix TTC du séjour par personne

| | | |
|--------------------------|----------------|---|
| Prix du séjour en SOLO = | 1 950 € | [] je viens seul(e) et c'est une première |
| Prix du séjour en DUO = | 1 850 € | [] c'est une 1ère et je viens accompagné(e) |
| Je reviens en SOLO = | 1 850 € | [] je reviens seul(e) |
| Je reviens en DUO = | 1 700 € | [] nous revenons |

Mode et règlement de paiement

- [] **Deux chèques** à l'ordre de Jeûne Vitalité
 - . Un chèque d'acompte de 50% encaissé dès réception
 - . Un chèque de 50% (solde) encaissé 21 jours avant le début du séjour
- [] **Deux virements bancaires** : voir le RIB sur notre site internet
 - . Un virement d'acompte de 50% à réaliser au moment de votre inscription
 - . Un virement de 50% (solde) à réaliser 21 jours avant le début de votre séjour
- [] **Espèces** : venir avec (pas de distributeur dans notre village) : à l'inscription, envoyer un chèque de caution du montant du séjour ; ce chèque sera échangé lors de votre arrivée

Je souhaite faire quelques emplettes locales = je pense au chéquier ou aux espèces
Il n'y a pas de distributeur dans le village et nous ne sommes pas équipés d'un terminal CB

Annulation / Report

- * Vous **annulez** votre séjour : votre acompte de 50% est conservé
- * Vous **reportez** votre séjour : votre acompte est valable un an
- * Vous **anticipez** votre départ : la totalité du séjour est due

Le stage « Jeûne Vitalité » s'adresse à des personnes en bonne santé qui souhaitent le rester le plus longtemps possible. Il est strictement contre-indiqué en cas d'amaigrissement extrême, d'anorexie, d'hyperthyroïdie décompensée, d'artériosclérose (cérébrale, coronaire, des membres inférieurs...), d'insuffisance hépatique ou rénale, de grossesse ou d'allaitement, de décollement de la rétine, de psychose. Si vous suivez un traitement médical pour vos systèmes locomoteur, circulatoire, nerveux, respiratoire, dermatologique, digestif, endocrinologique, immunologique, rhumatismale, gynécologique, demandez conseil à votre médecin référent.

Je n'arrêterai pas mon traitement médical durant mon séjour Jeûne Vitalité sans l'avis de mon médecin traitant.

« Je déclare être en bonne santé et **suis en mesure de randonner en moyenne montagne**. J'ai été informé(e) des contre-indications de cette semaine Jeûne Vitalité. Je confirme mon inscription en connaissance de cause. Je déclare être prêt(e) à vivre au sein d'un groupe, pouvant varier de 3 à 9 personnes. J'ai bien noté que durant le stage « Jeûne Vitalité » **tabac, alcool et drogues sont interdits**.

Mon engagement

J'ai suivi le plus fidèlement possible le protocole de préparation décrit dans la confirmation de mon inscription et / ou sur le site www.jeune-vitalite.com

Je préciserai lors de l'entretien individuel dès mon arrivée :

- Mon état de vitalité, les maux divers dont je souffrirais et les éventuels traitements en cours
- Le nombre de jours de jeûne précédant mon arrivée à Bayons si j'ai commencé celui-ci avant de venir à Bayons

J'ai bien noté que les deux repas de sortie de jeûne du vendredi après-midi et du samedi matin font partie du programme.

J'ai emmené dans mes bagages les affaires recommandées dans la confirmation de mon inscription. Mes chaussures de marche ont de bonnes semelles.

Je respecterai les règles corporelles d'hygiène pré requises avant un soin ou avant l'utilisation de la salle de relaxation et veillerai à laisser les lieux comme trouvés à mon arrivée.

Fait à

Le

Signature